

**RAPPORT DU  
COMITÉ PRÉCONGRÈS  
SUR LES FINANCES  
– PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES**

**A** la suite de l'évaluation des prévisions budgétaires, le comité précongrès sur la trésorerie considère que les données reflètent assez fidèlement la situation financière de la fédération. Il faut souligner que le budget prévoit, pour un sixième congrès consécutif, un déficit. Ce déficit prévu est toutefois moins important que celui des précédents budgets.

Cette situation n'est pas inquiétante, car la fédération dispose des liquidités nécessaires pour combler ce déficit.

### **REVENUS**

Le budget des trois années prévoit une augmentation des revenus de 3,38 pour cent à 8 264 012 \$ et les dépenses devraient connaître une augmentation de 13,32 pour cent à 8 470 413 \$ pour un déficit de 206 401 \$. L'estimation des revenus demeure difficile en raison de l'état du secteur des médias télé et radio.

### **DÉPENSES**

Parmi les principales dépenses, le coût des services connaît une augmentation de 16,33 pour cent, soit de 820 777 \$. Cette augmentation est due au fait que l'équipe de conseillers à la fédération est maintenant complète, ce qui n'était pas le cas dans les 3 dernières années. Le budget tient compte de l'ajout d'un conseiller supplémentaire durant une période d'un an pour les besoins de la fédération, d'une employée de bureau supplémentaire durant la période préparatoire au congrès ainsi que les échelons salariaux à atteindre par les salarié-es.

En ce qui a trait aux charges de la direction et les salarié-es, les hausses devraient se situer autour de 15,95 pour cent, soit de 949 411 \$ pour la prochaine période de 36 mois. Cette augmentation s'explique encore une fois par le fait que l'équipe de conseillers syndicaux est maintenant complète, qu'il y aura l'ajout d'une charge ponctuelle de conseiller pen-

dant un an et qu'il y aura deux personnes libérées aux postes de présidente et secrétaire général – trésorier pour les trois années du budget.

### **CAMPAGNES**

La FNCC budgète 55 000 \$ pour les trois prochaines années en campagnes diverses, ce qui est moins que ce qui était budgété lors des trois dernières années. La raison est que les campagnes sur la Loi sur le statut de l'artiste, projet de loi C-10 sur le contenu journalistique utilisé sur le web, la réforme du CRTC ainsi que la loi sur l'assurance-emploi afin d'y inclure les travailleurs autonomes sont terminées. Toutefois, la FNCC prévoit faire campagne au-delà de ce montant, mais l'excédent sera supporté par la CSN et le FDP.

### **RECOMMANDATION**

**Les membres du comité précongrès recommandent l'adoption des prévisions budgétaires pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 28 février 2027.**

Le comité précongrès sur les finances de la FNCC

**Mathieu Fraser-Lasnier du Syndicat des employé-es de RDS – CSN**

**Marie-Andrée Charron du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)**

**Maryse Lauzier du Syndicat des employé-es de RDS – CSN**

**Jean-Philippe Bergeron du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Copibec – CSN**